

Paris le 26 mai 2009

Communiqué de Presse

Pour parution immédiate

Paris, Nice, Marseille : les 3 premières villes pour la RNT

Les premiers élus pour la RNT viennent d'être annoncés par le CSA. Paris, Nice et Marseille sont les 3 premières agglomérations dont les pré-sélectionnés sont désormais connues. DR s'en félicite mais continue à regretter le choix du gouvernement d'une norme unique, coûteuse et réductrice.

L'Association pour la Radio Numérique DR France est entièrement satisfaite par le signal fort lancé par le CSA à l'adresse de l'ensemble des éditeurs de services. L'annonce faite il y a quelques heures des premières présélections pour la Radio Numérique Terrestre par voie hertzienne (RNT) sur les trois zones de Paris, Nice et Marseille, ainsi que l'annonce d'un calendrier précis pour les zones restantes sont une excellente initiative.

Le CSA a su, en dépit d'un choix qui ne lui revient pas, d'une norme restrictive et coûteuse répondre avec peu de moyens à la mission qui lui est fixée tentant au mieux de respecter la diversité et le pluralisme qui font et qui feront le succès du média Radio.

L'Association DR France déplore, qu'en dépit de ses multiples tentatives, des résultats des expérimentations menées et communiquées, des sollicitations de certaines organisations professionnelles, les autorités gouvernementales et plus particulièrement le Ministère de l'Industrie et le Ministère de la Culture n'aient pas amendé la décision erronée du choix d'une norme unique en France pour la bande III. De toutes évidence, cette norme réduit non seulement le nombre d'éditeurs actuellement existants mais aussi isole la France alors que nos pays voisins les plus proches (l'Allemagne dernièrement) ont fait un choix différent.

Il est parfaitement démontré par les expérimentations que seule DR France a voulu et pu mener grâce à l'autorisation du CSA et à la collaboration de nombre de partenaires , de radios essentiellement associatives et d'organisations professionnelles et dont les résultats ont été rendus publiques , que la gestion technique des deux normes différentes (DAB+, T-DMB Audio) issues de la même famille (Eureka 147) est parfaitement possible et réductrice de coût sur un même multiplexe.

Compte tenu du lancement par phase de la RNT en France, il est encore temps pour les pouvoirs publics de faire un choix multi-norme comme DR France le préconise



Association pour la Radio Numérique Digital Radio "DR" france@radio-numerique.fr http://www.radio-numerique.fr

depuis sa création en février 2006. Ce choix va également dans le sens de ce qui est

annoncé par les fabricants de récepteurs. Il est aussi la solution la moins onéreuse tant pour les pouvoirs publics qui se sont engagés à aider les éditeurs de service .

Par ailleurs, alors que l'utilisation de la bande L semble définitivement écartée par l'ensemble des opérateurs et acteurs, il revient au gouvernement de modifier sans tarder les textes prévoyant son utilisation, sauf à maintenir un aléa juridique, préjudiciable à la mise en production des récepteurs par les différents fabricants.

L'association souhaite que la crise économique actuelle qui met d'autant plus en danger les stations locale, mais aussi les autres stations ,incite, les uns et les autres à plus de sagesse et de raison dans la conduite d'une ambition commune à tous les éditeurs : moderniser le seul média qui restait exclu des évolution techniques afin d'offrir de meilleurs services , une meilleure qualité et encore plus de diversité dans les contenus .Elle propose au CSA d'accueillir un groupe de réflexion incluant l'ensemble des concernés(éditeurs, diffuseurs, nouveaux entrants , organisations professionnelles etc) afin d'envisager de conserve l'avenir de l'ensemble de la profession compte tenu de la nouvelle donne.

Jamil SHALAK

PRESIDENT

Le site internet de l'Association : http://www.radio-numerique.fr Version mobile (automatique sur les iPhones et iPod Touch) : http://m.radio-numerique.fr

Contact Presse: Philippe Chapot – Communication – 06 22 70 61 79 – philippe.chapot@radio-numerique.fr